



Compte rendu du conseil de quartier du Centre-Ville du 26 juin 2023

- **Balade du Maire**

Une synthèse a été produite par les services : les demandes ont été adressées à qui de droit, notamment sur les parties liées à la communauté urbaine. Nous ne manquerons pas de revenir sur les points relevés durant cette déambulation qui permet un échange en proximité avec M. le Maire et ses équipes.

- **Les Olympiades Sportives**

Dimanche 11 juin, nous avons eu le plaisir de partager une journée sportive et sympathique. Les participants, non licenciés, se sont essayés au Tir à l'Arc, au Rugby à 5 et à la Pétanque : **votre équipe a fini 1ere du tournoi** et a été invitée le 13 juillet à un repas à la Guinguette de Pontoise. Toutes nos félicitations !

- **Les Olympiades culturelles**

L' équipe de **votre quartier a choisi de traiter du commerce**. Les interviews vont bon train auprès de nos Aînés, en ville, au foyer Pompidou ou par téléphone lorsque les enfants témoignent pour leurs parents trop âgés. L'initiative a créé du lien par la narration de ces pépites de vie qui font que notre historique est apprécié. Nous en sommes presque au résumé via une retranscription qui donnera lieu à une retransmission qui sera mise en défi avec les productions des autres équipes. Nous devrions vivre avec nos invités, un joli moment auquel nous ne manquerons pas de vous convier à l' automne.

- **Paroles aux Habitants**

Vous avez évoqué - par ces temps de sobriété énergétique - le **gaspillage des éclairages publics** sur certaines rues : nous vous avons expliqué la complexité des armoires électriques qui peuvent desservir un grand secteur et l'aspect sécuritaire d'en maintenir d' autres Un point sur la télégestion des luminaires a été demandé.

Les emplacements de bacs à compost collectifs rue des Tourelles : vous êtes en contact avec l'association ELLSA et la CU GPSEO afin de trouver un accord sur la

localisation car on est là en dehors du périmètre de la copropriété. Nous avons évoqué les consignes de tri mises en place depuis le début d'année et celles à venir sur les bio déchets.

Les points suivants sont en cours de traitement pour vous apporter réponses :

- Le fonctionnement de la vidéo verbalisation et ses effets sur le stationnement en double file a été fait, les explications apportées sur la présence en backoffice de l'agent qui observe les agissements voir à verbaliser si justifiés abusifs ;
- Des explications sur les actions des PM et PN ;
- La gestion des terrasses concernées par l'autorisation des licences autorisant le débit de boissons alcoolisées ;
- Les lettres de rappel ou verbalisations possible pour les containers laissés sur la chaussée (rue F. Faure par exemple) ;
- Les contrôles de vitesse, des explications sur l'utilité du passage en zone 30 km/h vous ont été faites.

Rue Saint Martin : pendant la balade, vous aviez demandé une zone de stockage pour les containers des riverains car le camion est parfois empêché de circuler par l'étroitesse de la rue et le stationnement entravant le passage, cela soulève différents aspects concomitants mais c'est transmis pour étude ...

Fermeture de la Route des Pavillons qui passe par Grand Cormier vers Maisons-Laffitte, une solution a été trouvée avec l'ONF et les autres communes concernées pour maintenir ouvert cet axe routier.

Dossier de la rue des Sources : ce sujet revient depuis plusieurs mois. Nous - comme les équipes - y sommes allés plusieurs fois pour observer la faisabilité des modifications possibles à votre sécurité et quiétude. Vous aviez refusé un stationnement alterné, un comptage de la vitesse a été effectué. Il ne relève pas d'excès excessif. Il y a une différence entre la vitesse constatée et la vitesse ressentie. Le marquage dans le virage a été fait comme nous vous l'avions dit.

Les potelets évoqués devraient être posés pour mieux matérialiser le virage et inciter à la prudence. Vous persistez à vouloir des ralentisseurs, Mr le Maire n'y est pas favorable, on vous en a expliqué les raisons. La proposition de positionner des stops va être reprise, faudrait-il encore qu'ils soient respectés, on touche là à la responsabilité civique de chacun.

Camille Vaur et moi-même, avons répondu aux sollicitations faites par mails. Nous ne manquerons pas de vous informer du suivi qui sera, en collaboration cordiale.

Urbanisme : le projet de la rue Paquet / explications du panneau apposé

Le permis de construire pour le projet de la rue de Poissy n'est pas encore déposé . L'information sur les obligations à refaire le trottoir après travaux est faite (rue des Mésanges)

Marquages au sol : une campagne de rénovation est en cours sur l'ensemble de la ville.

Signalisation : vous nous avez fait une remarque sur l'absence de panneau indiquant qui est prioritaire en sortie de ville aux 2 ponts. Ce n'est pas nécessaire car par le code de la route celui qui en sort l'est d'office sur celui qui rentre dans la ville.

Les feux sont clignotants à partir d'un certain horaire, ils ne sont pas de notre responsabilité et dépendent de la ville de St Germain en Laye et sur le territoire de l'ONF.

Nuisibles : la ville a bien un contrat à cet effet pour ce qui est des zones de sa compétence, la demande est faite avenue Lénine .

Informations en partage : suite aux émeutes de juin, les services de l'état civil ont été déplacés à l'Espace Familles afin d'assurer la continuité du service public. La collecte des déchets verts se trouve suspendue jusqu'au 20 août, il faut donc aller à la déchèterie.

Les festivités à venir

Vendredi 25 août : en soirée, dans la cour d'école Joliot-Curie nous aurons une projection de cinéma en plein air offerte par le département .

Samedi 26 et dimanche 27 août - La Fête de la rentrée : elle est déplacée au groupe scolaire Langevin / Wallon.

Samedi 9 septembre - le Forum des Associations au gymnase Pierre de Coubertin

Samedi 16 et dimanche 17 septembre - les journées du Patrimoine : elle verra une nouveauté avec l'inauguration du parcours du patrimoine

Dimanche 1er octobre - Fête du céleri qui fêtera ses 60 ans.

Notre prochaine réunion de rentrée vous sera communiquée, d'ici là n'hésitez pas à nous joindre, nous resterons en contact durant l'été que nous vous souhaitons reposant !

Evelyne BEAUDICHON

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée